



2 Jours Les assurances dans le transport

dans ACHATS - ENTREPOT TRANSPORT / Réf : ACH-TRANS-04

Objectifs de la formation

- Assimiler les mécanismes de l'assurance transport
- Identifier les caractéristiques des principales polices
- Distinguer les différentes clauses et les garanties existantes

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Identifier les différents dommages et risques associés au transport de marchandises

- Les différents modes de transport et les risques associés
- Le cas particulier de certains transports (contrat-types)
- Les dommages matériels et autres que matériels
- Les cas de prescription
- La classification des avaries selon le mode de transport
- Les risques exceptionnels, les risques de guerre et les risques exclus

Jour 1 - Après-midi

2. Différencier les polices et garanties de l'assurance transport

- L'obligation d'assurer la marchandise et les règles prévues par les contrats de vente (Incoterms)
- Les différents types de police d'assurances marchandises
- Les différents types de contrats d'assurance transport : la responsabilité civile (RC) commissionnaire
- L'intérêt de l'assurance marchandise
- Les assurances existantes : ad valorem, tiers chargeur, responsabilité
- Le cas des transports pour compte propre
- Les clauses vol et assurances additionnelles



Jour 2 - Matin

3. Évaluer sa police d'assurance

- Les différents types de garanties
- La déclaration initiale du risque
- La déclaration de valeur par l'expéditeur
- La durée et le montant des garanties
- Les modes d'évaluation des primes d'assurance
- Les imprimés type : polices d'assurances, clauses, conventions, conditions générales
- Les motifs pour lesquels l'assureur peut limiter sa garantie

Jour 2 - Après-midi

4. Gérer l'ouverture d'un dossier sinistre

- La gestion du sinistre par l'assuré
- Les mesures conservatoires à engager
- La déclaration du sinistre
- Les interventions des experts
- La constatation des dommages
- Le cas de la faute inexcusable

5. Identifier les principaux modes de règlement des litiges

- Les plafonds de garanties
- Le règlement de l'indemnité
- La compensation entre indemnité et prime
- Les cumuls d'assurance
- Les différents recours possibles, la renonciation à recours

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation



Public cible

Toute personne en charge de l'assurance dans le transport

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- La formation est composée à la fois de contenus théoriques permettant de développer les thèmes fondamentaux et de contenus pratiques permettant au formateur de faire le lien entre les sujets traités et l'expérience professionnelle de l'apprenant.

Modalités d'évaluation

- Au cours de la formation des études de cas ou des exercices seront proposés aux stagiaires pour qu'ils puissent mettre en pratique les savoirs dispensés et ainsi s'approprier les connaissances. À l'issue de la formation des exercices de test (quiz, QCM, etc.) évalueront la bonne acquisition de celles-ci.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de celle-ci.

